

Paris, le 16 décembre 2015

Le Conseil d'administration de Total nomme Patrick Pouyanné Président-directeur général et se dote d'un Administrateur Référent

2, place Jean Millier
Arche Nord Coupole/Regnault
92 400 Courbevoie France

Mike SANGSTER

Nicolas FUMEX
Patrick GUENKEL
Romain RICHEMONT

Tel. : + 44 (0)207 719 7962
Fax : + 44 (0)207 719 7959

Robert HAMMOND (U.S.)
Tel. : +1 713-483-5070
Fax : +1 713-483-5629

TOTAL S.A.
Capital : 6 096 470 692,50 €
542 051 180 R.C.S. Nanterre

total.com

Le Conseil d'administration de Total S.A., réuni le 16 décembre 2015, a nommé Patrick Pouyanné, Directeur Général depuis le 22 octobre 2014 et Administrateur depuis le 29 mai 2015, Président du Conseil d'administration. Comme annoncé le 22 octobre 2014, Patrick Pouyanné devient ainsi Président-directeur général à la suite de la décision du Conseil d'administration de réunir les fonctions de Président et de Directeur Général.

Il succède à Thierry Desmarest dont le mandat de Président du Conseil d'administration arrive à échéance le 18 décembre 2015 du fait de la limite d'âge prévue dans les Statuts. Thierry Desmarest, Président d'Honneur, demeure Administrateur jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2016.

Par ailleurs, sur proposition du Président-directeur général, le Conseil d'administration a décidé de créer la fonction d'Administrateur Référent. Celui-ci veillera notamment au bon fonctionnement des organes de gouvernance de la Société. Il présidera le Comité de gouvernance et d'éthique et sera un point de contact privilégié des actionnaires sur les sujets relevant de la responsabilité du Conseil d'administration.

Patricia Barbizet, Administrateur indépendant depuis 2008, a été désignée par le Conseil d'administration comme Administrateur Référent. Elle présidera à ce titre le Comité de gouvernance et d'éthique. Elle sera également membre du Comité des rémunérations.

En outre, dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle gouvernance :

- Marie-Christine Coisne-Roquette, Administrateur indépendant depuis 2011, présidera le Comité d'audit.
- Gérard Lamarche, Administrateur indépendant depuis 2012, présidera le Comité des rémunérations.

Toutes ces décisions prennent effet au 19 décembre 2015.

À l'issue du Conseil d'administration, Thierry Desmarest a déclaré : « *Le Groupe est entre de bonnes mains. Patrick Pouyanné saura le piloter dans un environnement qui exige rigueur et innovation. Je sais qu'il conduira Total avec détermination sur le chemin d'un développement durable.* »

A l'occasion de sa nomination comme Président du Conseil d'administration, Patrick Pouyanné a déclaré : « *Je souhaite exprimer à Thierry Desmarest, au nom de tous les administrateurs, de tous les collaborateurs du Groupe et en mon nom personnel, notre respect et nos chaleureux remerciements pour son engagement inlassable au service de Total. Son soutien et ses conseils m'ont été plus que précieux pour assurer la transition managériale du Groupe et de ses organes sociaux. Les décisions prises ce jour s'inscrivent dans la volonté de l'entreprise de maintenir les meilleures pratiques de gouvernance.* »

À compter du 19 décembre 2015, la composition du Conseil d'administration de Total est la suivante :

- Patrick Pouyanné, Président
- Thierry Desmarest, Président d'Honneur
- Patrick Artus
- Patricia Barbizet, Administrateur Référent
- Marc Blanc
- Gunnar Brock
- Marie-Christine Coisne-Roquette
- Paul Desmarais Jr.
- Anne-Marie Idrac
- Charles Keller
- Barbara Kux
- Gérard Lamarche

* * * * *

A propos de Total

Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, n°2 mondial de l'énergie solaire avec SunPower. Ses 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus propre, plus efficace, plus innovante, et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en œuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TOTAL », « Groupe TOTAL » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.